Procédure de transmission de la fiche évènement

Evénement de 500 à 1500 personnes à l'Instant T



J'organise une ou plusieurs réunions de travail



je complète la fiche je l'a fais viser par la Mairie + Police/gendarmerie



Je transmets la fiche à la sous-préfecture d'arrondissement ou à la préfecture (service des sécurités)

Au moins 1 mois avant l'évènement

Evénement de 1500 et 5000 personnes à l'Instant T



J'organise une ou plusieurs réunions de travail



je complète la fiche je l'a fais viser par la Mairie + Police/gendarmerie + SDIS



Je transmets la fiche à la sous-préfecture d'arrondissement ou à la préfecture (service des sécurités)

Au moins 1 mois avant l'évènement

Evénement > 5000 personnes à l'Instant T



J'organise une ou plusieurs réunions de travail en incluant les sous-préfectures ou la préfecture



je complète la fiche je l'a fais viser par la Mairie + Police/gendarmerie + SDIS



Je transmets la fiche à la sous-préfecture d'arrondissement ou à la préfecture (service des sécurités)

Au moins de 2 mois à l'avance



Avant sa transmission à la sous-préfecture ou la préfecture, toute fiche doit être revêtue de l'ensemble des visas nécessaires. Il revient à l'organisateur de faire le lien avec chaque signataire :

- Mairie, Police ou Gendarmerie et SDIS, le cas échéant

Coordonnées des services préfectoraux à contacter selon le lieu d'organisation d'un évènement :

Arrondissement du Puy-en- Velay:

Préfecture de Haute-Loire Bureau de la sécurité intérieure 04-71-09-88-71 ou 88-95 ou 98 22 pref-securites@haute-loire.gouv.fr Arrondissement d'Yssingeaux :

Sous-Préfecture d'Yssingeaux Pôle citoyenneté - sécurité 04-71-65-71-00

sp-yssingeaux@haute-loire.gouv.fr

Arrondissement de Brioude :

Sous-préfecture de Brioude Pôle réglementation 04-71-50-81-81 sp-brioude@haute-loire.gouv.fr